



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique de délivrance des visas aux citoyens syriens

Question écrite n° 3035

Texte de la question

Mme Catherine Rimbart interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères à propos de la politique française de délivrance de visas aux citoyens syriens dans le contexte de la crise sécuritaire et politique qui sévit actuellement en Syrie. Depuis la chute du régime de Bachar el-Assad, la Syrie est plongée dans une instabilité profonde, marquée par une fragmentation du pouvoir, des violences persistantes et un effondrement des structures étatiques. Cette situation rend extrêmement difficile la vérification des antécédents des demandeurs de visas, notamment en raison de l'absence de garanties fiables sur leur identité et leur parcours. Plusieurs pays européens, tels que l'Allemagne et l'Autriche, ont récemment annoncé des restrictions sur la délivrance de visas aux citoyens syriens, citant des préoccupations liées à la sécurité nationale et à la capacité des administrations à traiter les dossiers de manière rigoureuse. La France, en tant que puissance européenne et acteur diplomatique majeur, se trouve confrontée à des défis similaires. L'afflux potentiel de migrants syriens, conjugué aux risques d'infiltration par des groupes extrémistes ou criminels, nécessite une réflexion approfondie sur les mesures à adopter pour préserver la sécurité publique et garantir un contrôle strict des entrées sur le territoire national. Cette question se pose d'autant plus que le contexte actuel en Europe appelle à une coordination accrue entre les États membres pour harmoniser les politiques migratoires tout en respectant les engagements internationaux. Dans ce contexte, elle lui demande si le Gouvernement envisage de restreindre la délivrance de visas aux citoyens syriens, à l'instar des mesures prises par l'Allemagne et l'Autriche, et quelles initiatives il prévoit pour renforcer les contrôles aux frontières tout en veillant à la sécurité des Français et à l'équilibre des relations internationales.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Rimbart](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3035

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 janvier 2025](#), page 30